



## Conseil économique et social

Distr. générale  
7 avril 2020  
Français  
Original : anglais

---

### Session de 2020

25 juillet 2019-22 juillet 2020

Point 11 de l'ordre du jour

**Application et suivi des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies**

### Comité permanent de la nutrition

#### Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de présenter au Comité économique et social le rapport du Comité permanent de la nutrition, conformément à la décision 2018/207 du Conseil.

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (16 avril 2020).



## Rapport du Comité permanent de la nutrition\*\*

[Original : arabe, anglais, chinois, espagnol, français et russe]

### I. Contexte

1. La complexité et l'ampleur de toutes les formes de malnutrition nécessitent d'assurer une cohérence et une coordination à l'échelle du système des Nations Unies afin d'appuyer les initiatives menées par les États Membres pour s'attaquer aux différents aspects des défis nutritionnels, aussi bien dans le contexte du développement que dans celui de l'assistance humanitaire.

2. Les États Membres demandent depuis longtemps une coordination interinstitutions efficace en matière de nutrition. En 1977, le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) avait créé à cet effet le Comité administratif de coordination des Nations Unies (CAC) du Sous-Comité de la nutrition (SCN)<sup>1</sup>, renommé Comité permanent de la nutrition<sup>2</sup> en 2001, en lui attribuant le mandat suivant :

- servir de point de convergence pour harmoniser les politiques et les activités des organismes des Nations Unies dans le domaine de la nutrition ;
- faire preuve d'initiative concernant la définition et l'harmonisation de concepts, de politiques, de stratégies et de programmes dans le cadre de l'action menée par le système des Nations Unies pour répondre aux besoins nutritionnels des pays Membres ;
- suivre en permanence la direction, l'ampleur, la cohérence et l'efficacité de l'action du système des Nations Unies face aux problèmes de nutrition dans le monde ;
- évaluer l'expérience acquise et les progrès accomplis par le système des Nations Unies dans la réalisation des objectifs et formuler des directives en vue d'une action complémentaire entre les organismes des Nations Unies et au niveau des pays.

3. Pour s'attaquer à la malnutrition, il faut suivre une démarche globale et complète, qui n'est possible que si l'on établit des connexions entre la nutrition et les nombreux autres défis du développement. Le Comité permanent de la nutrition, qui comprend parmi ses membres un grand nombre d'entités, de membres associés et d'observateurs du système des Nations Unies<sup>3</sup>, entend ainsi favoriser ces connexions.

---

\*\* La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.

<sup>1</sup> Soixante-troisième session du Conseil économique et social, document E/5968, et décision 1977/2107 du Conseil économique et social.

<sup>2</sup> Décision 2001/321 du Conseil économique et social. Disponible à l'adresse : [www.un.org/en/ecosoc/docs/2001/decision%202001-321.pdf](http://www.un.org/en/ecosoc/docs/2001/decision%202001-321.pdf) (en anglais).

<sup>3</sup> L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ; l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ; le Fonds international de développement agricole (FIDA) ; le Rapporteur spécial de l'Organisation des Nations Unies sur le droit à l'alimentation ; le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) ; le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) ; le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ; le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ; le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU ; le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) ; l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) ; l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) ; le Programme alimentaire mondial (PAM) ; l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ; et le CGIAR (anciennement

4. Réaffirmant l'importance de la coordination en matière de nutrition au sein du système des Nations Unies, le Conseil économique et social a demandé que le Comité permanent de la nutrition présente au Conseil un rapport annuel sur ses activités par l'intermédiaire du Secrétaire général<sup>4</sup>. Le présent rapport fait état des activités menées par le Comité en 2019 et informe sur les nouveaux arrangements institutionnels adoptés pour renforcer la coordination en matière de nutrition à l'appui des États Membres, à l'échelle du système des Nations Unies.

## II. Renforcement des modalités de coordination pour la nutrition

5. En avril 2016, la proclamation par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Décennie d'action pour la nutrition (2016-2025) offrait aux parties prenantes une occasion unique de renforcer les efforts combinés déployés pour éradiquer la faim dans le monde et s'attaquer à toutes les formes de malnutrition, et de contribuer ainsi à atteindre les objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030. En septembre 2019, soit seulement 10 ans avant l'échéance fixée, le Secrétaire général a appelé tous les secteurs de la société à se mobiliser pendant une Décennie d'action et à accélérer les initiatives menées à tous les niveaux pour concrétiser les ODD.

6. Pour répondre à l'appel du Secrétaire général et exploiter plus efficacement les possibilités offertes par la Décennie d'action pour la nutrition, il faut une coordination renforcée, et plus cohérente et rationalisée.

7. Le mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN) a été créé en 2010 afin de proposer de nouvelles méthodes de collaboration pour venir à bout de la malnutrition sous toutes ses formes<sup>5</sup>. Il regroupe 61 pays, ainsi que des organisations de la société civile, des entreprises, des donateurs, des chercheurs et des organismes des Nations Unies au sein d'une initiative conjointe visant à transposer à plus grande échelle les actions en faveur de la nutrition et les approches tenant compte des enjeux nutritionnels.

8. En juin 2013, les dirigeants de la FAO, du Fonds international de développement agricole (FIDA), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Programme alimentaire mondial (PAM) et de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont mis sur pied le Réseau SUN des Nations Unies pour l'initiative Renforcer la nutrition (ci-après le « Réseau SUN des Nations Unies »), appelé à servir de mécanisme interorganisations de coordination au niveau des pays, avec pour principal objectif d'apporter un soutien aux pays qui avaient rejoint le mouvement SUN<sup>6</sup>. Les cinq principaux organismes composant le Réseau SUN des Nations Unies sont membres du Comité permanent de la nutrition et siègent au Comité directeur de ce dernier.

9. Au sein du système des Nations Unies, deux organes s'emploient donc actuellement à coordonner et à harmoniser les actions et les politiques relatives à la nutrition : le Comité permanent de la nutrition et le Réseau SUN des Nations Unies. Le premier opère à l'échelle mondiale pour promouvoir la cohérence des politiques

---

dénommé « Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale ») par l'intermédiaire de l'alliance conclue entre Bioversity International et le Centre international d'agriculture tropicale (CIAT), en qualité de membre associé. Le Secrétariat du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), le Secrétariat du réseau des Nations Unies pour l'initiative Renforcer la nutrition (SUN)/REACH et le Groupe nutrition du Comité permanent interorganisations sont des observateurs.

<sup>4</sup> Décision 2018/207 du Conseil économique et social. Disponible à l'adresse : [www.unscn.org/en/about/our-rich-history](http://www.unscn.org/en/about/our-rich-history) (en anglais).

<sup>5</sup> [scalingupnutrition.org](http://scalingupnutrition.org).

<sup>6</sup> [www.unnetworkforsun.org](http://www.unnetworkforsun.org).

et des activités de plaidoyer, tandis que le second intervient au niveau des pays pour harmoniser les programmes d'action nationaux dans le domaine la nutrition.

10. Conformément aux ambitions de la réforme du système des Nations Unies et dans un souci de renforcement maximal de l'efficacité et de l'efficacé, les directeurs adjoints de la FAO, du FIDA, de l'UNICEF, du PAM et de l'OMS ont proposé de fusionner les deux organes afin de soutenir, de consolider et d'encourager la coordination des organismes des Nations Unies au niveau mondial et national, à l'appui des initiatives entreprises par les États Membres pour améliorer la situation nutritionnelle de leurs populations.

11. La fusion créera un dispositif qui pourra harmoniser les initiatives des organismes des Nations Unies en matière de nutrition de manière plus efficace et plus efficace. Elle appuiera et dynamisera les activités que le Comité permanent de la nutrition mène actuellement pour relier la nutrition aux mécanismes de coordination (dépendant ou non du système des Nations Unies) et relever les défis qui se posent dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'eau, de la santé, du changement climatique et de la protection de l'environnement ainsi que d'autres défis du développement au niveau mondial et national. Elle contribuera en outre à traduire les politiques mondiales en stratégies nationales et vice versa, pour faire en sorte que les réalités sur le terrain éclairent l'action publique à l'échelle mondiale.

12. Un mandat a été rédigé pour ce dispositif renforcé, qui vise à éliminer la fragmentation, à améliorer l'harmonisation et à fournir un soutien cohérent et cohésif aux États Membres afin d'opérer de plus vastes changements, au service de tous. Ce dispositif offrira aux institutions, aux programmes et aux fonds des Nations Unies un forum pour mettre à profit leurs atouts collectifs, renforcer les synergies, déterminer les gains d'efficacité et les complémentarités et aider les États Membres et les partenaires à parvenir aux résultats escomptés en matière de nutrition.

13. Les fonctions qu'il est proposé de confier au dispositif commun consolident et élargissent les attributions existantes de façon à aider plus efficacement les pays à mettre en œuvre leurs engagements en faveur de la Décennie d'action pour la nutrition et des ODD, et cadrent parfaitement avec le mandat initial que le Conseil économique et social avait donné au Comité permanent de la nutrition. Ces fonctions sont les suivantes : 1) harmonisation des activités de plaidoyer et renforcement de la cohérence des politiques en faveur de la nutrition ; 2) recherche et coordination des nouveaux enjeux stratégiques relatifs à la nutrition ; 3) promotion de la gestion des connaissances et de l'innovation ; et 4) traduction des orientations définies à l'échelle mondiale en actions, directives et effets au niveau des pays.

14. Le mandat confié par le Conseil économique et social au Comité permanent de la nutrition en 1977 est donc plus pertinent que jamais. Il a été proposé de remplacer le Comité permanent de la nutrition et le Réseau SUN des Nations Unies par le dispositif de coordination fusionné, et de nommer celui-ci « UN Nutrition ». Un nouveau mandat a été présenté aux dirigeants des organismes, qui l'ont tous approuvé avant le 29 février 2020.

15. Cornelia Richter, Vice-Présidente du FIDA, a mis en route la fusion en sa qualité de Présidente du Comité permanent de la nutrition jusqu'en novembre 2019. Elle a été remplacée provisoirement par Amir Abdulla, Directeur exécutif adjoint du PAM, qui est à présent chargé de concrétiser ce projet.

16. Le dispositif de coordination fusionné reprendra les obligations du Comité permanent de la nutrition en matière de reddition de comptes, telles qu'indiquées dans la décision du Conseil économique et social 2018/207. Le Secrétaire général et son Cabinet seront informés des faits nouveaux à ce sujet et seront priés de les annoncer

au Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS).

*Activités menées conjointement par les secrétariats du Comité permanent de la nutrition et du Réseau SUN des Nations Unies*

17. Pour faire avancer la fusion, le Comité permanent de la nutrition et le Réseau SUN des Nations Unies ont intensifié leur collaboration en 2019. Cette collaboration a aidé à répertorier les besoins des pays pour faire en sorte que les produits axés sur les connaissances évoluent en conséquence. Elle a également permis d'élargir la portée de ces produits.

18. Les secrétariats du Comité permanent de la nutrition et du Réseau SUN des Nations Unies ont mené des activités de communication conjointes en associant le Réseau aux bulletins d'information et aux alertes électroniques diffusés par le Comité. Cela a contribué à renforcer la cohérence du message du système Nations Unies sur la nutrition. Des publications du Comité permanent de la nutrition ont été diffusées afin de stimuler les débats et d'accroître les capacités. La *Note d'orientation sur l'intégration de la nutrition dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement*<sup>7</sup> (remplacé désormais par le Plan-cadre des Nations Unies de coopération pour le développement durable) du Comité permanent de la nutrition a été distribuée dans l'ensemble du Réseau SUN des Nations Unies. Un plan de travail conjoint pour 2020 a été élaboré pour regrouper les moyens des deux entités.

### **III. Point sur les réalisations du Comité permanent de la nutrition en 2019**

*Mesures prises pour appuyer directement la Décennie d'action pour la nutrition*

19. En 2016, la résolution [70/259](#) de l'Assemblée générale des Nations Unies<sup>8</sup> appelait le Comité permanent de la nutrition à appuyer la mise en œuvre de la Déclaration d'action pour la nutrition dans le cadre de sa fonction de coordination. En 2019, les institutions coordonnatrices de la Décennie, à savoir la FAO et l'OMS, se sont attelées, aux côtés d'autres organisations des Nations Unies, à faciliter l'application des mesures conformément au plan de travail de la Décennie.

20. Le Secrétariat du Comité permanent de la nutrition a aidé la FAO et l'OMS à assurer leurs fonctions de direction et de coordination, en encourageant divers organismes des Nations Unies et d'autres acteurs à s'engager en faveur de la Décennie. Ce travail a pris plusieurs formes : 1) promotion de la Décennie dans diverses instances ; 2) collecte, publication et promotion d'engagements formels pris en faveur de la Décennie ; et 3) appui apporté au Secrétariat de la Décennie pour l'aider à informer le Secrétaire général sur les engagements pris par les Membres du système des Nations Unies, ainsi que sur les progrès accomplis par les intéressés dans la mise en œuvre de ces engagements. Les organismes membres du Comité permanent de la nutrition ont beaucoup progressé dans la concrétisation de leurs engagements précédents en faveur de la Décennie, preuve de la complémentarité de leurs mandats et de leurs activités.

<sup>7</sup> Comité permanent de la nutrition (2017) *Note d'orientation sur l'intégration de la nutrition dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement : Une note d'orientation pour les équipes de pays des Nations Unies*. Disponible à l'adresse : [www.unscn.org/uploads/web/news/document/UNDAFGuidance-FR-WEB.pdf](http://www.unscn.org/uploads/web/news/document/UNDAFGuidance-FR-WEB.pdf).

<sup>8</sup> Soixante-dixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, avril 2016, [A/RES/70/259](#).

21. La FAO a continué de promouvoir le rôle crucial que l'agriculture et les systèmes alimentaires jouent dans la réduction de toutes les formes de malnutrition, fondement de l'appel lancé en faveur d'une transformation de ces systèmes – dont la finalité ne doit plus être de produire de la nourriture en quantité suffisante mais de fournir une alimentation saine et durable. La FAO a commencé à actualiser sa stratégie et sa vision en ce qui concerne ses activités en matière de nutrition. Cette stratégie et cette vision devraient : i) définir dans les grandes lignes les choix stratégiques et les domaines d'action prioritaires de la FAO, à la lumière des principaux enjeux en matière de nutrition et des avantages comparatifs de l'Organisation (aux niveaux national, régional et mondial) ; ii) guider les activités menées par la FAO pour améliorer la nutrition ; et iii) renforcer les effets de ces activités. La stratégie et la vision seront présentées au Comité du Programme de la FAO en 2020, accompagnées d'un plan d'exécution détaillant les modalités de mise en œuvre de la stratégie en fonction des différents contextes et priorités<sup>9</sup>.

22. La FAO a redoublé d'efforts pour aider les pays à faire en sorte que chaque personne ait accès à un régime alimentaire sain en renforçant les moyens dont ils disposent pour élaborer des recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments et intégrer dans leurs cadres de suivi nutritionnel des indicateurs relatifs à la qualité du régime alimentaire, comme l'indice de diversité alimentaire minimale chez les femmes. À cette fin, les participants à la quarante-cinquième session du Conseil de la FAO ont approuvé le thème « Promouvoir des régimes alimentaires sains et prévenir la malnutrition sous toutes ses formes » pour l'exercice biennal 2020-2021. En 2019, la FAO a en outre publié un cadre relatif à l'alimentation scolaire et à la nutrition<sup>10</sup> afin de guider les activités qu'elle mène pour aider les États Membres à élaborer, transformer ou renforcer les politiques et les programmes axés sur l'école, ainsi que le *Cadre d'action de la FAO pour l'agenda alimentaire urbain*<sup>11</sup>, pour orienter ses mesures visant à aider les décideurs à prendre conscience du rôle crucial des villes et des autorités infranationales en tant qu'acteurs stratégiques de la résolution des problèmes socioéconomiques et écologiques complexes qui font obstacle à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

23. Enfin, l'édition 2019 de la publication phare de la FAO, *La situation de l'alimentation et de l'agriculture*<sup>12</sup>, portait principalement sur les pertes et les gaspillages de denrées alimentaires, et fournissait de nouvelles estimations concernant l'alimentation dans le monde, de la récolte jusqu'au commerce de détail (non compris). La publication *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019*<sup>13</sup> a été élaboré conjointement par la FAO, le FIDA, l'OMS, le PAM et l'UNICEF pour informer sur les progrès accomplis dans l'élimination de la faim, la réalisation de la sécurité alimentaire et l'amélioration de la nutrition et communiquer des analyses approfondies des principaux défis rencontrés pour atteindre ces objectifs

<sup>9</sup> FAO (2019) *État d'avancement de l'actualisation de la stratégie relative à la nutrition*. Disponible à l'adresse : [www.fao.org/3/nb124fr/nb124fr.pdf](http://www.fao.org/3/nb124fr/nb124fr.pdf).

<sup>10</sup> FAO (2019) *FAO School Food and Nutrition Framework*. Disponible à l'adresse : [www.fao.org/3/ca4091en/ca4091en.pdf](http://www.fao.org/3/ca4091en/ca4091en.pdf).

<sup>11</sup> FAO (2019) *Cadre d'action de la FAO pour l'agenda alimentaire urbain : S'appuyer sur l'action des collectivités territoriales et locales pour instaurer des systèmes alimentaires durables et une meilleure nutrition*. Disponible à l'adresse : [www.fao.org/3/CA3151FR/ca3151fr.pdf](http://www.fao.org/3/CA3151FR/ca3151fr.pdf).

<sup>12</sup> FAO (2019). *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : Aller plus loin dans la réduction des pertes et gaspillages de denrées alimentaires*. Disponible à l'adresse : [www.fao.org/publications/sofa/fr/](http://www.fao.org/publications/sofa/fr/).

<sup>13</sup> FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF (2019), *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019. Se prémunir contre les ralentissements et les fléchissements économiques*. Disponible à l'adresse : [www.fao.org/3/ca5162fr/ca5162fr.pdf](http://www.fao.org/3/ca5162fr/ca5162fr.pdf).

dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030).

24. Dans le cadre de sa contribution à la Décennie d'action pour la nutrition, l'**Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)** s'est attachée à renforcer les actions menées collectivement par les organisations, les pays et les communautés pour s'attaquer au double fardeau de la malnutrition. Pour la première fois, l'AIEA, l'UNICEF et l'OMS ont uni leurs forces pour organiser un grand *Colloque international sur la compréhension du double fardeau de la malnutrition en vue d'interventions efficaces*<sup>14</sup>, auquel ont participé plus de 460 scientifiques, spécialistes de la santé et de la nutrition, décideurs publics et représentants des milieux universitaires, d'organisations internationales, d'organisations non gouvernementales et de la société civile. Ce colloque portait sur les possibilités d'exploiter les connaissances en biologie et les méthodes d'évaluation de la nutrition pour éclairer des interventions et des politiques efficaces. Il a offert à des participants venus de 89 pays une enceinte pour échanger leurs expériences, découvrir de nouveaux moyens de mesurer la malnutrition et apprendre à évaluer les effets des interventions à l'aide d'outils tels que les isotopes stables. La manifestation a été l'occasion d'étudier et de définir des mesures concrètes visant à concrétiser les engagements en faveur de la nutrition dans le contexte de la Décennie. Ces travaux ont été complétés par le lancement de la base de données de l'AIEA fondée sur la méthode de l'eau doublement marquée<sup>15</sup>. Les données sur la dépense énergétique fournies par la base de données aideront les pays à concevoir des politiques plus efficaces pour lutter contre l'épidémie d'obésité qui se propage dans le monde entier. Des solutions et des mesures stratégiques issues des débats ont été diffusées dans le document intitulé *Annals of Nutrition and Metabolism*<sup>16</sup>.

25. Le **FIDA** a inscrit la Décennie d'action pour la nutrition dans ses principales priorités. Dans le cadre de sa onzième reconstitution, il s'est engagé à améliorer la nutrition de 12 millions de personnes d'ici à 2021 et à porter à 50 % d'ici à 2021 la proportion de projets tenant compte des enjeux nutritionnels<sup>17</sup>. En 2019, il a donc élaboré son nouveau plan d'action pour la nutrition (2019-2025)<sup>18</sup> avec comme objectif général d'améliorer la contribution de ses investissements à l'amélioration de la nutrition. Pour atteindre cet objectif, le FIDA privilégiera cinq domaines d'action complémentaires :

- a) conception de programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) et de projets tenant compte des enjeux nutritionnels ;
- b) capacités d'exécution ;
- c) incidence sur les politiques, coopération et partenariats ;
- d) savoirs, communication et éléments probants ;
- e) ressources humaines et financières.

26. En 2019, plus de 60 % des nouveaux projets dont le financement a été approuvé par le Conseil d'administration du FIDA tenaient compte des enjeux nutritionnels dès

<sup>14</sup> Voir [www.iaea.org/events/understanding-the-double-burden-of-malnutrition-symposium-2018](http://www.iaea.org/events/understanding-the-double-burden-of-malnutrition-symposium-2018).

<sup>15</sup> La base de données de l'AIEA regroupe des mesures de la dépense énergétique qui sont effectuées au moyen de la méthode de l'eau doublement marquée par des isotopes stables. Actuellement, elle comprend des données provenant de plus de 20 pays. Pour plus d'informations, voir [doubly-labelled-water-database.iaea.org/home](http://doubly-labelled-water-database.iaea.org/home) (en anglais).

<sup>16</sup> [www.karger.com/Journal/Home/223977](http://www.karger.com/Journal/Home/223977) (en anglais).

<sup>17</sup> Un projet tenant compte des enjeux nutritionnels est un projet qui a des objectifs, des activités et des indicateurs précis dans le domaine de la nutrition.

<sup>18</sup> Plan d'action FIDA nutrition : [www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41237860](http://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41237860).

leur conception, soit une proportion supérieure à la cible fixée. Le FIDA a révisé ses critères d'intégration des enjeux nutritionnels afin de les clarifier et de les préciser, et a affiné ses indicateurs relatifs au contrôle nutritionnel pour évaluer sa contribution à l'amélioration de la nutrition. Il a également publié une note d'instruction sur la marche à suivre pour intégrer la nutrition dans ses investissements, qui présente un ensemble de ressources, d'outils et de méthodes et comprend des renvois vers des sources de données de première importance. Le FIDA a organisé trois ateliers régionaux de renforcement des capacités<sup>19</sup> consacrés à l'agriculture tenant compte des enjeux nutritionnels et au développement rural et fourni une assistance technique pour faciliter l'élaboration de COSOP ainsi que la conception et la mise en œuvre de projets dans cinq pays (Bangladesh, Burkina Faso, Niger, Nigéria et Viet Nam).

27. En collaboration avec Bioversity International, le FIDA a diffusé son guide en deux volumes sur la conception des projets de développement de chaînes de valeur intégrant l'enjeu nutritionnel (CVN)<sup>20</sup>. Ce guide décrit la marche à suivre pour concevoir des projets CVN, et présente les ressources pratiques à utiliser à chaque étape du processus. Toujours en collaboration avec Bioversity International, le FIDA a élaboré et lancé un cadre opérationnel<sup>21</sup> afin d'exposer dans les grandes lignes les moyens d'améliorer la nutrition en intégrant des espèces négligées ou sous-utilisées dans les projets agricoles tenant compte des enjeux nutritionnels. Ce cadre explique comment le recours à diverses espèces et variétés cultivées peut permettre de réintroduire la nutrition dans nos systèmes de production alimentaire.

28. Le FIDA a renforcé sa contribution à l'action menée à l'échelle mondiale pour concrétiser l'ODD 2 (Faim « zéro ») d'ici à 2030 en participant à haut niveau à de grandes manifestations internationales sur la nutrition. En 2019, son président a pris part à la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, dans le cadre de laquelle il a contribué à deux initiatives : la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique et l'Initiative pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique.

29. L'UNICEF, à travers les programmes nutritionnels qu'il mène dans plus de 120 pays, soutient la Décennie d'action pour la nutrition dans le cadre de l'application de son Plan stratégique pour 2018-2021. Par l'appui technique, financier et programmatique qu'il fournit aux gouvernements nationaux et aux partenaires, l'UNICEF soutient les activités de plaidoyer, les politiques, les stratégies et les programmes visant à améliorer la situation nutritionnelle des enfants, des adolescents et des femmes. L'UNICEF privilégie avant tout la prévention, mais lorsque les activités préventives échouent, il fournit des soins vitaux aux personnes les plus démunies. En 2019, l'UNICEF est venu en aide à plus de 300 millions d'enfants de moins de cinq ans, en assurant des services destinés à prévenir le retard de croissance et d'autres formes de malnutrition, à plus de 55 millions d'adolescents, au moyen de services visant à prévenir l'anémie et d'autres formes de malnutrition, et à plus de 4,9 millions d'enfants, dans le cadre de services de détection précoce et de traitement de la malnutrition aiguë sévère<sup>22</sup>.

<sup>19</sup> Le domaine d'action 2 du FIDA (*Contribution au renforcement des capacités en matière d'agriculture tenant compte de la nutrition*) s'inscrit dans le prolongement des domaines d'action 1, 3, 4 et 5 définis dans la Décennie d'action pour la nutrition.

<sup>20</sup> Le guide est disponible en anglais, en espagnol et en français et s'accompagne d'une courte vidéo de présentation : [www.ifad.org/fr/web/knowledge/publication/asset/40805038](http://www.ifad.org/fr/web/knowledge/publication/asset/40805038).

<sup>21</sup> Padulosi S., Roy, P. et Rosado-May, F.J. (2019) *Soutenir une agriculture axée sur la nutrition grâce aux espèces négligées et sous-utilisées : Cadre opérationnel*. Bioversity International et FIDA. Disponible en anglais, en espagnol et en français à l'adresse : [www.ifad.org/fr/web/knowledge/publication/asset/41245090](http://www.ifad.org/fr/web/knowledge/publication/asset/41245090).

<sup>22</sup> Systèmes d'établissement de rapports internes de l'UNICEF : Questions de suivi stratégique et NutriDash.

30. Parallèlement aux services nutritionnels d'urgence qu'il a assurés à l'intention des enfants et des femmes dans des pays frappés par des crises humanitaires, l'UNICEF a appuyé diverses interventions : protection, promotion et soutien de l'allaitement au sein des enfants de moins de deux ans (112 pays) ; amélioration de la qualité des pratiques d'alimentation des jeunes enfants et de leur régime alimentaire (102 pays), y compris l'utilisation de poudres de micronutriments multiples (50 pays) ; supplémentation en micronutriments destinée aux enfants de moins de cinq ans, notamment au moyen de programmes de supplémentation en vitamine A (77 pays) et de déparasitage (58 pays) ; conseils et soutien fournis aux femmes enceintes et aux mères allaitantes (95 pays) ; amélioration de la nutrition des enfants d'âge scolaire (35 pays) et des adolescents (20 pays) ; prévention de l'excès pondéral et de l'obésité chez les enfants (33 pays) ; et administration de traitements de qualité et en temps voulu aux enfants souffrant d'émaciation grave dans les contextes de développement et d'assistance humanitaire (73 pays). L'UNICEF a également maintenu sa fonction d'organisme chef de file du Groupe de la nutrition en 2019.

31. En 2019, le thème du rapport phare de l'UNICEF, *La situation des enfants dans le monde*<sup>23</sup> était « Enfants, nourriture et nutrition ». Le rapport attirait l'attention sur le fait qu'un enfant sur trois ne bénéficie pas de la nutrition dont il a besoin pour bien grandir, tandis que deux sur trois n'ont pas accès à la diversité alimentaire minimale recommandée pour une croissance optimale. Il pressait les pays de mettre en place des systèmes alimentaires fournissant une alimentation saine, abordable et durable à tous les enfants. En 2019, l'UNICEF a également publié ses directives pour l'élaboration de programmes de prévention de l'excès pondéral et de l'obésité chez les enfants et les adolescents (*Programme Guidance on Prevention of Overweight and Obesity in Children and Adolescents*) ainsi que ses directives sur la collaboration avec les entreprises (*Programme Guidance on Engagement with Business*), et élaboré sa stratégie en matière de nutrition pour 2020-2030 (qui doit être lancée en 2020) afin de guider les activités qu'il mènera pendant la prochaine décennie.

32. Le PAM, de par sa forte présence sur le terrain, a grandement aidé les gouvernements et les partenaires à progresser dans la mise en œuvre de la Décennie d'action pour la nutrition. Ses investissements ont été guidés par sa politique en matière de nutrition (2017-2021) et son plan d'action pour la nutrition (2017). Souhaitant mettre tout particulièrement l'accent sur les régimes alimentaires nutritifs, le PAM a continué d'assurer des programmes d'intervention d'urgence et d'optimisation de la nutrition dans le cadre de ses activités de traitement et de prévention, tout en intégrant des approches tenant compte des enjeux nutritionnels le long du continuum qui va de l'action humanitaire au développement, en investissant dans la transformation numérique et en nouant des partenariats entre les secteurs public et privé.

33. Grâce à sa collaboration avec les gouvernements, les partenaires et les communautés, le PAM est venu en aide à 86,7 millions de personnes dans 83 pays en 2019 dans le cadre des programmes qu'il a menés dans divers domaines, comme la nutrition, l'alimentation scolaire, l'amélioration de la résilience et le renforcement des capacités, aussi bien dans le contexte du développement que dans celui de l'assistance humanitaire. Il a prêté secours à près de 16 millions de ces bénéficiaires dans 59 pays au moyen de programmes de prévention et de traitement de la malnutrition<sup>24</sup>. Quatre-vingt-six pour cent de ces bénéficiaires se trouvaient dans des environnements d'urgence instables (la majorité en Somalie, au Soudan du Sud et au

<sup>23</sup> UNICEF, 2019 *La situation dans le monde des enfants 2019. Enfants, nourriture et nutrition : Bien grandir dans un monde en mutation*. Disponible à l'adresse : [www.unicef.org/media/62526/file/La-situation-des-enfants-dans-le-monde-2019.pdf](http://www.unicef.org/media/62526/file/La-situation-des-enfants-dans-le-monde-2019.pdf).

<sup>24</sup> Sur la base des résultats obtenus en 2018.

Yémen). Plus de 8 millions de personnes ont bénéficié de programmes destinés à traiter la malnutrition aiguë modérée, et 6 millions ont été prises en charge dans le cadre de programmes de prévention. Les activités menées par le PAM pour prévenir le retard de croissance ont été centrées sur la promotion des régimes alimentaires sains au cours des 1 000 premiers jours de la vie au moyen d'interventions spécifiquement axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle. Environ 1,2 million de bénéficiaires ont été pris en charge dans 22 pays lors d'interventions appuyées par une aide alimentaire au cours de la même période.

34. Le PAM a favorisé une culture de l'innovation, qui l'a amené à adopter de nouvelles technologies numériques et à élaborer de nouveaux outils. En 2018, il a ainsi mis au point l'outil SCOPE CODA, une plateforme utilisée pour fusionner les données relatives à la gestion des identités avec les données concernant les soins afin d'enregistrer, de suivre et d'améliorer le traitement de la malnutrition. L'outil a depuis été expérimenté en Ouganda, au Soudan du Sud et au Tadjikistan. Au Congo, le PAM a lancé MEZA, un outil permettant de recueillir rapidement des données sur la nutrition et la santé auprès de centres de soins isolés disposant de peu de ressources. En 2019, il a lancé sa plateforme d'apprentissage numérique sur la nutrition pour partager son expérience et ses travaux de recherche sur la nutrition avec des parties externes et ses partenaires.

35. L'outil destiné à combler le déficit en nutriments est un autre dispositif innovant que le PAM a élaboré en collaboration avec des partenaires pour améliorer l'analyse de la situation nutritionnelle et la prise de décisions, et faciliter la définition de stratégies visant à augmenter les disponibilités et le choix en aliments nutritifs ainsi que l'accès à ces aliments et d'accroître au bout du compte les apports en nutriments. Des évaluations ont été réalisées à l'aide de cet outil dans 19 pays, où elles ont permis d'éclairer des politiques et des plans d'action nationaux ainsi que des programmes menés par le PAM et ses partenaires, notamment des programmes axés sur les réfugiés au Burundi, en Ouganda, au Rwanda et à Cox's Bazar (Bangladesh). Les partenariats coordonnés sont un pilier de l'engagement du PAM en faveur de la nutrition. En 2019, le PAM a élaboré une stratégie de coopération Sud-Sud pour promouvoir le partage des connaissances, renforcer les capacités nationales en matière de nutrition et transposer à plus grande échelle les innovations nutritionnelles.

36. L'OMS a élaboré des produits normatifs pour aider les pays à mettre en œuvre les engagements pris lors de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2). À l'aide de son outil OneHealth et de son référentiel d'interventions en faveur de la couverture sanitaire universelle, l'Organisation favorise l'intégration de la nutrition dans les politiques et programmes nationaux en matière de santé en tenant compte de toutes les actions essentielles en nutrition dans la planification sanitaire et dans le chiffrage des plans stratégiques pour le secteur de la santé. Elle a récemment actualisé sa liste d'actions essentielles en nutrition<sup>25</sup>.

37. D'autres produits normatifs de l'OMS aident les pays à évaluer et gérer les enfants dans les services de base pour les soins de santé primaires, afin de prévenir l'excès pondéral et l'obésité : enrichissement du riz par l'ajout de vitamines et de minéraux<sup>26</sup> ; amélioration de la nutrition des adolescents<sup>27</sup> ; protection, encouragement et soutien de l'allaitement dans les établissements assurant des services de maternité

<sup>25</sup> OMS (2019) *Essential Nutrition Actions: Mainstreaming nutrition throughout the life-course*. Disponible à l'adresse : [www.who.int/nutrition/publications/essential-nutrition-actions-2019/en/](http://www.who.int/nutrition/publications/essential-nutrition-actions-2019/en/).

<sup>26</sup> OMS (2018) *Fortification of rice with vitamins and minerals in public health*. Disponible à l'adresse : [www.who.int/nutrition/publications/guidelines/rice-fortification/en/](http://www.who.int/nutrition/publications/guidelines/rice-fortification/en/).

<sup>27</sup> OMS (2018) *Guideline: implementing effective actions for improving adolescent nutrition*. Disponible à l'adresse : [www.who.int/nutrition/publications/guidelines/effective-actions-improving-adolescent/en/](http://www.who.int/nutrition/publications/guidelines/effective-actions-improving-adolescent/en/).

et de soins aux nouveau-nés<sup>28</sup> ; principes directeurs en matière d'étiquetage nutritionnel des produits alimentaires ; manuels d'exécution sur l'élimination de la promotion abusive de certains aliments destinés aux nourrissons et aux enfants en bas âge<sup>29</sup> ; Initiative Hôpitaux amis des bébés<sup>30</sup> ; et suivi des avancées par rapport aux cibles pour 2025<sup>31</sup>.

38. L'OMS a continué d'étendre ses activités relatives aux environnements alimentaires sûrs favorisant des régimes alimentaires sains et durables. Elle a lancé REPLACE, une initiative mondiale visant à éliminer les acides gras trans de l'alimentation d'ici à 2023 qui a suscité des engagements de 24 pays à ce jour<sup>32</sup>. L'Organisation a élaboré une méthode pour recenser les aliments pour bébé vendus par les détaillants et collecter des données sur leur valeur nutritionnelle, ainsi que divers aspects relatifs au conditionnement, à l'étiquetage et à la promotion<sup>33</sup>. L'OMS procède actuellement à une analyse détaillée des politiques, directives et normes d'alimentation scolaire et de nutrition dans quelque 100 pays, en vue de cartographier les mesures adoptées et les moyens déployés au niveau national pour veiller à ce que les écoles offrent des environnements alimentaires et nutritionnels sains.

39. L'OMS a en outre prévu d'étudier des exemples de rapports nationaux consacrés à l'incidence du commerce international et de la politique d'investissement sur les environnements du secteur des aliments et boissons, les profils de consommation et d'autres résultats, ainsi qu'aux implications possibles s'agissant des politiques des pays en matière de nutrition. L'Organisation continue par ailleurs à actualiser sa base de données mondiale sur la mise en œuvre des actions en matière de nutrition (GINA)<sup>34</sup>, qui comprend des informations sur les politiques, mesures et mécanismes de suivi ou de coordination liés à la nutrition dans 201 pays et territoires, et a appuyé la mise en place du Cadre mondial de suivi de la nutrition dans 36 pays.

40. Le **Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)** élabore actuellement des Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition, en vue de leur présentation à sa session plénière, en octobre 2020. Le processus d'élaboration des politiques repose sur les éléments scientifiques fournis par le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) du CSA dans son rapport

<sup>28</sup> OMS (2017) *Protecting, promoting and supporting breastfeeding in facilities providing maternity and newborn services*. Disponible à l'adresse : [www.who.int/nutrition/publications/guidelines/breastfeeding-facilities-maternity-newborn/en/](http://www.who.int/nutrition/publications/guidelines/breastfeeding-facilities-maternity-newborn/en/).

<sup>29</sup> OMS (2017) *Guidance on ending the inappropriate promotion of foods for infants and young children*. Disponible à l'adresse : [www.who.int/nutrition/publications/infantfeeding/manual-ending-inappropriate-promotion-food/en/](http://www.who.int/nutrition/publications/infantfeeding/manual-ending-inappropriate-promotion-food/en/).

<sup>30</sup> OMS (2018) *Protection, encouragement et soutien de l'allaitement dans les établissements assurant des services de maternité et de soins aux nouveau-nés : Révision de l'Initiative Hôpitaux amis des bébés*. Disponible à l'adresse : [www.who.int/nutrition/publications/infantfeeding/bfhi-implementation/fr/](http://www.who.int/nutrition/publications/infantfeeding/bfhi-implementation/fr/).

<sup>31</sup> OMS (2017) *Cadre mondial de suivi de la nutrition : guide pratique pour le suivi des avancées par rapport aux cibles mondiales 2025*. Disponible à l'adresse : [www.who.int/nutrition/publications/operational-guidance-GNMF-indicators/fr/](http://www.who.int/nutrition/publications/operational-guidance-GNMF-indicators/fr/).

<sup>32</sup> OMS (2019) *Replace Trans Fat : Ensemble de mesures pour éliminer de l'alimentation, partout dans le monde, les acides gras trans produits industriellement*. Disponible à l'adresse : [www.who.int/nutrition/topics/replace-transfat/](http://www.who.int/nutrition/topics/replace-transfat/).

<sup>33</sup> OMS (2019) *Commercial foods for infants and young children in the WHO European Region A study of the availability, composition and marketing of baby foods in four European countries*. Disponible à l'adresse : [www.euro.who.int/en/health-topics/disease-prevention/nutrition/publications/2019/commercial-foods-for-infants-and-young-children-in-the-who-european-region-2019](http://www.euro.who.int/en/health-topics/disease-prevention/nutrition/publications/2019/commercial-foods-for-infants-and-young-children-in-the-who-european-region-2019).

<sup>34</sup> Global database on the Implementation of Nutrition Action (GINA). [extranet.who.int/nutrition/gina/](http://extranet.who.int/nutrition/gina/).

« Nutrition et systèmes alimentaires » publié en octobre 2017<sup>35</sup>. Les Directives volontaires sont envisagées comme un document de référence fondé sur des éléments factuels – avant tout destiné aux gouvernements, aux institutions spécialisées et aux autres parties prenantes – sur les politiques, les investissements et les arrangements institutionnels efficaces qui permettront de s’attaquer à la malnutrition sous toutes ses formes. Elles devraient faciliter la mise en œuvre par les pays des activités visant à concrétiser le Cadre d’action de la CIN2 dans le cadre de la Décennie d’action pour la nutrition. L’objectif est de réorganiser les systèmes alimentaires et de les promouvoir de sorte que les aliments qui entrent dans la composition d’une alimentation saine et durable soient disponibles, à la portée de tous, sûrs et adéquats aussi bien en quantité qu’en qualité. On suivra dans les Directives volontaires une approche systémique et fondée sur des faits concrets afin de remédier à la fragmentation des politiques, en mettant l’accent sur les secteurs de l’alimentation, de l’agriculture et de la santé, tout en œuvrant à la durabilité sociale, environnementale et économique.

41. Dans le cadre de son rôle de plateforme pour la coordination mondiale et la cohérence des politiques dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et d’espace de dialogue et de partage d’expériences, le CSA, à sa quarante-sixième session (octobre 2019), a organisé une réunion consacrée à l’avancement de la mise en œuvre des politiques et des interventions de la CIN2 à l’occasion de laquelle la FAO et l’OMS ont présenté un rapport de situation.

42. Le **Réseau SUN des Nations Unies** a contribué à tous les domaines d’action de la Décennie d’action pour la nutrition en 2019 – dans le cadre du système des Nations Unies et de la communauté du mouvement SUN – et en particulier au domaine d’action 6 sur la gouvernance et la reddition de comptes renforcées dans le domaine de la nutrition, qui est au cœur du mandat du Réseau. Plateforme unique d’action intégrée dans le domaine de la nutrition au niveau des pays, le réseau a réuni plus de 16 organismes des Nations Unies pour donner corps aux principes de la réforme du système des Nations Unies et du Programme 2030. Il a aidé les 61 pays du mouvement SUN (plus quatre États indiens) à favoriser une cohérence accrue des programmes au sein du système des Nations Unies au moyen de cadres de développement et d’assistance humanitaire, en mettant l’accent sur les résultats nutritionnels. Il a facilité la coordination des organismes des Nations Unies, des gouvernements et d’autres partenaires dans le domaine de la nutrition, et a appuyé la participation des Nations Unies à des plateformes multipartites nationales, en mobilisant les coordonnateurs résidents des Nations Unies afin d’accroître l’engagement en faveur de la nutrition au niveau national.

43. Le Réseau SUN des Nations Unies a apporté un soutien essentiel aux points focaux gouvernementaux du mouvement SUN, en s’appuyant sur son portefeuille d’outils d’analyse pour renforcer la gouvernance multisectorielle dans le domaine de la nutrition, notamment les structures de coordination. Dans certains cas, les organismes des Nations Unies jouent un rôle d’organiseurs pour d’autres réseaux SUN, comme le réseau du secteur privé au Bangladesh, au Cambodge, en République démocratique populaire lao et au Malawi. Le Réseau SUN des Nations Unies a encouragé la collaboration du secteur privé en organisant des forums, en contribuant à sa participation aux stratégies de pays, par exemple au Congo et en Côte d’Ivoire, et en lançant des partenariats directs avec des entités privées afin de faciliter les investissements tenant compte des enjeux nutritionnels.

---

<sup>35</sup> HLPE (2017) *Nutrition et systèmes alimentaires. Un rapport du Groupe d’experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale*. Disponible à l’adresse : [www.fao.org/3/I7846FR/i7846fr.pdf](http://www.fao.org/3/I7846FR/i7846fr.pdf).

44. Les activités du Réseau SUN des Nations Unies ont dépassé le cadre du mouvement SUN pour renforcer des enceintes multipartites au niveau national : en Bolivie (État plurinational de), elles ont permis aux organisations des Nations Unies d'unir leurs efforts pour appuyer la création d'une plateforme à parties prenantes multiples. Le Honduras – dernier membre en date du mouvement SUN – est l'un des nombreux pays que le Réseau SUN des Nations Unies a soutenus et encouragés à rejoindre le mouvement. En Égypte, le Réseau SUN des Nations Unies a été utilisé pour cartographier les parties prenantes et les actions dans le domaine de la nutrition, et pour informer les activités de plaidoyer en faveur de la nutrition et mobiliser des acteurs supplémentaires.

45. Parallèlement à l'excellent travail accompli par les organismes du système des Nations Unies en 2019, **HarvestPlus** (membre du CGIAR) a rempli et même dépassé les engagements pris l'année précédente, tandis que l'**Institut international de recherches sur l'élevage (ILRI)** et **CARE** en ont pris de nouveaux pour la Décennie d'action pour la nutrition.

a) HarvestPlus a fourni des indications techniques et des produits axés sur les connaissances afin de porter la biofortification à plus grande échelle : 24 pays l'ont ainsi intégrée dans leurs politiques et programmes nationaux. En novembre 2019, les ministres de l'agriculture de l'Union africaine (UA) ont recommandé à leurs chefs d'État d'adopter officiellement cette stratégie nutritionnelle fondée sur l'alimentation lors du prochain sommet de l'UA, en février 2020<sup>36</sup>. Les organismes ayant leur siège à Rome ont continué d'intégrer la biofortification dans leurs recommandations et programmes, notamment dans le rapport *La situation des enfants dans le monde 2019* de l'UNICEF<sup>37</sup>, la politique du PAM en matière d'achats locaux et régionaux de produits alimentaires<sup>38</sup> et les directives du FIDA relatives aux chaînes de valeur tenant compte des enjeux nutritionnels<sup>39</sup>.

b) L'ILRI s'est investi pleinement en faveur de la Décennie d'action pour la nutrition. Il a décidé de travailler aux côtés de partenaires de recherche afin de mieux déterminer les incitations et les barrières à la consommation d'aliments d'origine animale et de faire en sorte que ces produits soient plus disponibles, accessibles et abordables pour les producteurs et les consommateurs pauvres des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. L'ILRI s'est notamment engagé à définir et promouvoir des pratiques propres à assurer la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale, en particulier sur les marchés informels, ainsi que des pratiques destinées à réduire l'empreinte écologique de l'élevage, y compris les émissions de gaz à effet de serre<sup>40</sup>.

c) CARE a fait part de son soutien à la Décennie d'action pour la nutrition. À mesure que les gouvernements et les parties prenantes renforcent leurs engagements en faveur de la Décennie d'action pour la nutrition et que de nouveaux réseaux

<sup>36</sup> HarvestPlus (2019) *African Union Agriculture Ministers Pave Way for Summit Endorsement of Biofortification*. Disponible à l'adresse : [www.harvestplus.org/knowledge-market/in-the-news/african-union-agriculture-ministers-pave-way-summit-endorsement](http://www.harvestplus.org/knowledge-market/in-the-news/african-union-agriculture-ministers-pave-way-summit-endorsement).

<sup>37</sup> UNICEF (2019) *La situation des enfants dans le monde 2019 – Enfants, nourriture et nutrition : Bien grandir dans un monde en mutation*. Disponible à l'adresse : [www.unicef.org/media/62526/file/La-situation-des-enfants-dans-le-monde-2019.pdf](http://www.unicef.org/media/62526/file/La-situation-des-enfants-dans-le-monde-2019.pdf).

<sup>38</sup> PAM (2019) *Politique relative aux achats locaux et régionaux de produits alimentaires*. Disponible à l'adresse : [docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000108552/download/](http://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000108552/download/).

<sup>39</sup> FIDA (2018) *Chaînes de valeur et enjeu nutritionnel : Guide pour la conception de projets*. Disponible à l'adresse : [www.ifad.org/fr/web/knowledge/publication/asset/40805038](http://www.ifad.org/fr/web/knowledge/publication/asset/40805038).

<sup>40</sup> ILRI (2019) *The International Livestock Research Institute commits its support to the United Nations' 'Decade of Action on Nutrition', 2016-2025*. Disponible à l'adresse : [www.unscn.org/uploads/web/news/ILRI-commitment-to-Un-Decade-for-Action-on-Nutrition-final-27sept19.pdf](http://www.unscn.org/uploads/web/news/ILRI-commitment-to-Un-Decade-for-Action-on-Nutrition-final-27sept19.pdf).

d'action se constituent, CARE va rechercher des moyens de collaborer et d'appuyer des objectifs communs. L'organisation va en outre continuer à défendre les systèmes alimentaires et hydriques justes et durables en vue d'aboutir à des régimes alimentaires sains et nutritifs, en faisant participer les gouvernements, le secteur privé, les organismes internationaux et les partenaires, notamment dans des domaines non traditionnels<sup>41</sup>.

46. Le Secrétariat du Comité permanent de la nutrition a joué un rôle de premier plan en promouvant les liens entre la Décennie d'action pour la nutrition et la Décennie internationale d'action des Nations Unies sur le thème « L'eau et le développement durable » dans le cadre des suites données à la réunion d'experts sur la relation entre la nutrition et les ODD, organisée par le Comité en juin 2018 au Siège des Nations Unies (New York). Le Comité a coorganisé la manifestation parallèle *The multiple bridges connecting the water-nutrition divide: What's new?*<sup>42</sup> (Point sur les relations réciproques entre l'eau et la nutrition) lors de la Semaine mondiale de l'eau accueillie par l'Institut international de l'eau de Stockholm en août 2019<sup>43</sup>. Dans son document de travail *Water and Nutrition: Harmonizing Actions for the United Nations* (Harmonisation des actions en faveur des décennies des Nations Unies pour l'eau et la nutrition), le Comité a également appelé à renforcer les liens entre l'eau et la nutrition, sous l'égide du programme de recherche du CGIAR sur l'eau, les terres et les écosystèmes<sup>44</sup>.

47. Le Secrétariat du Comité permanent de la nutrition a continué à modérer le principal flux Twitter de la Décennie d'action pour la nutrition afin de mettre en avant le potentiel de cette initiative, à publier des bulletins d'information et actualiser les pages web consacrées à la Décennie d'action pour la nutrition<sup>45</sup>.

*Actions entreprises pour réaliser les quatre objectifs stratégiques (OS) du Comité permanent de la nutrition*

48. Toujours dans le cadre de la Décennie d'action pour la nutrition, le Comité permanent de la nutrition a poursuivi en 2019 les actions entreprises pour réaliser ses quatre objectifs stratégiques, tels que définis dans son Plan stratégique (2016-2020), en s'appuyant sur les conclusions du document de travail *Gouvernance mondiale au service de la nutrition et rôle du UNSCN*<sup>46</sup> publié en 2017 :

- a) OS1 – Porter à son maximum la cohérence de la politique, ainsi que l'action de sensibilisation, menées par le système des Nations Unies en matière de nutrition
- b) OS2 – Favoriser la cohérence dans l'exécution des programmes et faire rendre des comptes à ce sujet par le système des Nations Unies
- c) OS3 – Étudier les nouvelles problématiques qui se font jour dans le domaine de la nutrition

<sup>41</sup> CARE (2019) *CARE Commits to the UN Decade of Action on Nutrition*. Disponible à l'adresse : [www.unscn.org/uploads/web/news/CARE-Decade-of-Action-Commitment-2019.pdf](http://www.unscn.org/uploads/web/news/CARE-Decade-of-Action-Commitment-2019.pdf).

<sup>42</sup> [www.worldwaterweek.org/event/8484-the-multiple-bridges-connecting-the-water-nutrition-divide-whats-new](http://www.worldwaterweek.org/event/8484-the-multiple-bridges-connecting-the-water-nutrition-divide-whats-new).

<sup>43</sup> [www.worldwaterweek.org/programme/overarching-conclusions](http://www.worldwaterweek.org/programme/overarching-conclusions).

<sup>44</sup> [www.unscn.org/en/unscn-publications?idnews=2029](http://www.unscn.org/en/unscn-publications?idnews=2029).

<sup>45</sup> [www.unscn.org/en/topics/un-decade-of-action-on-nutrition](http://www.unscn.org/en/topics/un-decade-of-action-on-nutrition).

<sup>46</sup> Comité permanent de la nutrition (2017) *Gouvernance mondiale au service de la nutrition et rôle du UNSCN*. Disponible à l'adresse : [www.unscn.org/uploads/web/news/document/GovernPaper-FR-july-WEB.pdf](http://www.unscn.org/uploads/web/news/document/GovernPaper-FR-july-WEB.pdf).

d) OS4 – Promouvoir le partage des connaissances au sein du système des Nations Unies

*NB : plusieurs axes de travail du Comité permanent de la nutrition se recoupent et contribuent à plusieurs objectifs stratégiques. Ils ne sont mentionnés qu'une seule fois pour éviter les redites.*

#### **IV. Objectif stratégique 1 : Porter à son maximum la cohérence de la politique, ainsi que l'action de sensibilisation, menées par le système des Nations Unies en matière de nutrition**

49. Pour assurer une sensibilisation efficace et la cohérence des politiques en matière de nutrition, les membres du Comité permanent de la nutrition doivent élaborer et diffuser ensemble des messages solides sur les défis nutritionnels et les solutions possibles. À cette fin, le Comité a continué à œuvrer pour l'établissement de liens entre ses membres, en favorisant les discussions pour parvenir à une entente commune et en promouvant des messages cohérents au sein du système des Nations Unies et au-delà.

50. Le Comité a organisé ou coorganisé des manifestations mondiales, régionales et nationales liées à la nutrition, ou a pris part à des événements de ce type, ainsi qu'à ceux organisés par ses membres ou ses partenaires. Il a participé à des réunions des organes directeurs des Nations Unies et d'autres forums internationaux, afin de transmettre des messages cohérents et de faire avancer le débat sur les liens entre la nutrition et les autres défis du développement – changement climatique, protection de l'environnement, urbanisation, liens entre milieu rural et milieu urbain, santé, agriculture, intégration de la problématique hommes-femmes et financement du développement.

51. On peut citer, par exemple, la manifestation (parallèle) *Des régimes alimentaires durables pour la santé des populations et de la planète* accueillie par le Comité permanent de la nutrition lors de l'Assemblée des Nations Unies sur l'environnement à Nairobi en mars ; la première conférence mondiale sur les effets de synergie entre le Programme 2030 et l'Accord de Paris, accueillie par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES) à Copenhague en avril 2019 ; et la manifestation parallèle collaborative des Nations Unies, *Strengthening Synergies, Maximizing Co-benefits* (Renforcement des effets de synergie, optimisation des avantages connexes), organisée lors de la vingt-cinquième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 25) tenue à Madrid en décembre. Ces manifestations ont offert aux acteurs une plateforme pour échanger des idées et des expériences et examiner les défis liés à la promotion de régimes alimentaires durables, comme moyen de contribuer à l'alignement sur les objectifs climatiques et ceux du Programme 2030 – et plus particulièrement l'ODD 2 (Faim « zéro ») et l'ODD 13 (lutte contre le changement climatique) – et de mobiliser les parties prenantes aux niveaux mondial, régional et national afin de maximiser les synergies. Ces efforts, conjugués aux activités des manifestations de Copenhague et de Nairobi mentionnées ci-dessus, ont toutes les chances de déboucher sur l'intégration de la transformation des systèmes alimentaires dans les négociations officielles de la COP 26 en 2020.

52. Le Comité permanent de la nutrition a également participé au premier forum international d'ONU-Habitat sur les liens entre les zones rurales et les zones urbaines à Songyang (Chine) ; consacré au thème de la revitalisation rurale par l'innovation et la valorisation, ce forum a permis d'analyser les conclusions du document de travail à paraître intitulé *Nutrition, Urban–Rural Linkages and Integrated Territorial*

*Development* (Nutrition, liens entre zones urbaines et zones rurales et développement territorial intégré), élaboré conjointement par le Programme de recherche du CGIAR sur l'agriculture au service de la nutrition et de la santé et ONU-Habitat.

53. En sa qualité de membre de l'Équipe spéciale interorganisations pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, le Comité permanent de la nutrition a participé aux douzième et treizième réunions de cette dernière à New York (en mars) et à Rome (en octobre). Dans le cadre de sa mission de coordonnateur du groupe de travail thématique sur la nutrition de cette Équipe, le Comité permanent de la nutrition a mené, aux côtés des autres membres du groupe, des activités de lutte contre toutes les formes de malnutrition. En 2019, les membres de l'Équipe ont participé à des missions de programmation commune et ont affiné les orientations relatives à la nutrition en vue de futures missions. Par ailleurs, au cours de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, les Amis de l'Équipe spéciale interorganisations des Nations Unies pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles ont coorganisé une manifestation parallèle consacrée aux moyens d'aider les États membres à atteindre les cibles des ODD portant sur les maladies non transmissibles. Les autres organisateurs comprenaient le Programme des Nations Unies pour le développement et les Gouvernements indien, japonais, russe, sri-lankais et vietnamien.

54. Le Comité permanent de la nutrition a poursuivi ses activités dans le cadre du Groupe consultatif du CSA et de l'équipe technique spéciale du CSA sur la nutrition. Durant la quarante-sixième session du CSA, en octobre 2019, le Comité s'est associé à des partenaires afin d'organiser et de promouvoir un certain nombre de manifestations parallèles qui ont contribué à attirer l'attention sur la nutrition et à proposer des messages cohérents sur la lutte contre toutes les formes de la malnutrition destinés à différents publics.

a) « Maximizing the impact of the Nutrition for Growth Summit in Japan in 2020: What more can be done to transform our failing food system? » (Maximiser l'impact du Sommet de la nutrition pour la croissance au Japon en 2020 : quelles mesures pour transformer notre système alimentaire défaillant ?) : le Comité permanent de la nutrition a organisé cette manifestation parallèle en partenariat avec le Ministère britannique du développement international (DFID), la FAO, le Groupe mondial d'experts sur l'agriculture et les systèmes alimentaires au service de la nutrition (GLOPAN) et les Gouvernements néerlandais et japonais.

b) « Treasures of the oceans and inland waters – ensuring food security and nourishing nations : Gaining and sharing knowledge in the Decade of Action on Nutrition. From healthy waters to healthy people. » (Trésors des océans et des eaux intérieures – assurer la sécurité alimentaire et nourrir les peuples : constituer et partager des connaissances lors de la Décennie d'action pour la nutrition. Des eaux saines pour des personnes en bonne santé.) : cette manifestation parallèle a été organisée par le Comité permanent de la nutrition et le Réseau mondial d'action pour une alimentation durable tirée des océans et des eaux continentales au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, les Gouvernements norvégien, finlandais et irlandais, les instituts de recherche marine d'Irlande et de Norvège, WorldFish (CGIAR), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, la FAO, la communauté Youth2Youth de la Banque mondiale, l'initiative de programmation conjointe pour des mers et des océans sains et productifs (JPI Oceans), le Nordic Food Policy Lab et le Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche.

c) « Investing in schools for sustainable nutrition impact: Using schools to transform food systems and promote double duty actions for improved nutrition. » (Investir dans les écoles pour avoir un impact durable sur la nutrition : utilisation des écoles pour transformer les systèmes alimentaires et promouvoir des mesures « à

double usage » destinées à améliorer la nutrition) : cette manifestation a été organisée par le Comité permanent de la nutrition en partenariat avec le Secrétariat du Réseau SUN des Nations Unies, le Centre d'excellence du PAM pour la lutte contre la faim, la FAO et l'Agence brésilienne de coopération (ABC).

55. Le Comité permanent de la nutrition a également assisté et concouru à des réunions destinées à contribuer à la cohérence des politiques dans le système des Nations Unies et à la mise en œuvre systématique de mesures en faveur de la nutrition et d'approches tenant compte des enjeux nutritionnels sur le terrain :

a) la réunion de l'Initiative pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Asie du Sud (SAFANSI) de la Banque mondiale à Bangkok (Thaïlande), en juillet 2019. L'initiative SAFANSI a été mise en place par la Banque mondiale en 2010 afin de lutter contre les taux élevés de malnutrition dans la région. Elle fonctionne comme une plateforme novatrice, en menant des interventions transversales à titre pilote et en mobilisant des fonds lorsque ces expériences sont une réussite, et en offrant un cadre d'apprentissage et d'échange. Le Comité permanent de la nutrition a participé aux discussions, en soulignant le besoin urgent de plaider en faveur d'une transformation des systèmes alimentaires afin d'assurer une alimentation saine et durable et d'exploiter les perspectives offertes par la Décennie d'action pour la nutrition ;

b) la quatrième Conférence eurasiatique sur la sécurité alimentaire. Cette conférence est un événement majeur pour la promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région eurasiatique. Elle offre une plateforme de collaboration internationale qui permet à des experts issus d'organisations internationales et régionales, d'institutions scientifiques et d'établissements d'enseignement, et de divers gouvernements de travailler sur les questions relatives à la sécurité alimentaire dans la région. Le Comité permanent de la nutrition a présenté un exposé sur les engagements pris à l'échelle mondiale ainsi que les outils mis au point pour éradiquer la faim et la malnutrition sous toutes ses formes.

56. Pour finir, conformément à la décision 2018/207 du Conseil économique et social des Nations Unies, le Comité permanent de la nutrition a soumis son rapport annuel à la session de 2019 du Conseil, puis a présenté un exposé officiel à la réunion de coordination et de gestion du Conseil (avril 2019, New York).

57. La cohérence des politiques des Nations Unies à l'échelle mondiale est essentielle pour appuyer les actions des pays et offrir des services aux plus démunis. En 2019, le Comité permanent de la nutrition a réussi, en saisissant toutes ces occasions de participer à des manifestations, et en en créant lui-même, à proposer à différents publics un message unifié, harmonisé et cohérent des Nations Unies sur la nutrition, et à aider les acteurs mondiaux et nationaux à renforcer leurs actions en matière d'amélioration de la nutrition.

## **V. Objectif stratégique 2 : Favoriser la cohérence dans l'exécution des programmes et faire rendre des comptes à ce sujet par le système des Nations Unies**

58. En 2019, le Comité permanent de la nutrition a continué d'apporter des conseils aux pays et aux autres parties prenantes afin de les aider à définir des engagements SMART<sup>47</sup> dans le cadre de la Décennie d'action pour la nutrition, à les soumettre et à

<sup>47</sup> SMART = Spécifique, Mesurable, Accessible, Réaliste et limité dans le Temps.

faire rapport à leur sujet, en vue d'atteindre les cibles en matière de nutrition convenues à l'appui des ODD.

59. Des progrès ont également été accomplis sur la question de la nutrition en situation d'urgence. Le Comité permanent de la nutrition a appuyé l'élaboration d'un plan d'action mondial sur l'émaciation<sup>48</sup> et a encouragé les Membres à mettre au point un message commun. Le Comité est par ailleurs membre du Groupe nutrition<sup>49</sup> créé dans le cadre du processus de réforme de l'action humanitaire. Il participe à deux de ses axes de travail : le groupe de travail thématique mondial sur la malnutrition aiguë et le groupe de référence sur l'utilisation de l'assistance sous forme de transferts monétaires et de bons d'achat au service de la nutrition dans les contextes humanitaires.

60. Le Comité permanent de la nutrition est resté membre du Comité consultatif multipartite du programme SFSP (Sustainable Food Systems Programme, programme en faveur des systèmes alimentaires durables) du réseau One Planet Network<sup>50</sup>, qui fait le lien entre production durable et consommation saine et durable. Il participe également au comité d'organisation de la troisième conférence mondiale du programme SFSP.

61. Enfin, c'est dans le contexte de l'OS2 que le Comité permanent de la nutrition a poursuivi le travail de promotion et de diffusion de sa *Note d'orientation sur l'intégration de la nutrition dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement* (lequel a été remplacé par le Plan-cadre des Nations Unies de coopération pour le développement durable<sup>51</sup>).

## VI. Objectif stratégique 3 : Étudier les nouvelles problématiques qui se font jour dans le domaine de la nutrition

62. En 2019, le Comité permanent de la nutrition a continué de s'intéresser aux questions nouvelles et émergentes liées à la nutrition, en étroite collaboration avec ses Membres. Cet axe de travail est essentiel pour contribuer à élaborer le message cohérent et robuste dont on a tant besoin sur les défis et les solutions en matière de nutrition. Un processus consultatif avec les parties prenantes concernées par la nutrition et les Membres du Comité a permis de sélectionner un certain nombre de sujets à explorer, qui seront traités par le Comité dans les années à venir, à savoir :

- « la nutrition dans un monde numérique », qui sera le thème de la publication annuelle phare du Comité permanent de la nutrition, UNSCN Nutrition 45 (un appel à contributions a été lancé et largement diffusé ; le rapport devrait être publié en juin 2020, après sa soumission à un comité de lecture) ;
- l'action nutritionnelle dans les nouveaux paradigmes de développement ;
- l'investissement financier dans la nutrition – quelles modalités ?

63. Les liens noués par le Comité permanent de la nutrition entre les différents acteurs du développement en 2019 ont conduit à la définition de deux sujets

<sup>48</sup> OMS (2020) *Global Action Plan on Child Wasting. Accelerating progress in preventing and managing child wasting and the achievement of the Sustainable Development Goals*. Disponible à l'adresse : [www.who.int/docs/default-source/nutritionlibrary/articles---call-for/draft-global-action-plan-childwasting.pdf?sfvrsn=54335d78\\_2](http://www.who.int/docs/default-source/nutritionlibrary/articles---call-for/draft-global-action-plan-childwasting.pdf?sfvrsn=54335d78_2).

<sup>49</sup> [nutritioncluster.net/](http://nutritioncluster.net/).

<sup>50</sup> [www.oneplanetnetwork.org/sustainable-food-systems/about](http://www.oneplanetnetwork.org/sustainable-food-systems/about).

<sup>51</sup> Voir aussi le paragraphe 18.

importants qui feront l'objet de documents de travail en 2020 : le rôle du poisson et le rôle des animaux d'élevage dans les régimes alimentaires sains et durables.

64. Le Comité permanent de la nutrition a en outre poursuivi ses travaux transversaux à l'appui de différents objectifs stratégiques en 2019, par exemple sur les systèmes alimentaires durables au service d'une meilleure nutrition, sur les écoles comme cadre d'amélioration de la nutrition et sur la participation du secteur privé pour une meilleure nutrition.

#### *Participation du secteur privé pour de meilleurs résultats nutritionnels*

65. S'attaquer à toutes les formes de la malnutrition tout en protégeant la planète est une tâche qui relève avant tout de la responsabilité des gouvernements nationaux, qui doivent assurer la direction des initiatives, définir les priorités, rassembler les capacités et les ressources de multiples acteurs, fournir des services publics et veiller à l'application des lois nationales. Cette responsabilité appelle un engagement résolu auprès de l'ensemble des principales parties prenantes, notamment le secteur privé.

66. Le secteur privé, qui produit et distribue les aliments et autres biens essentiels dont la population a besoin, est l'épine dorsale des systèmes alimentaires, mais certains de ses acteurs ont encore recours à des pratiques susceptibles de porter préjudice à la nutrition et à l'environnement.

67. Pour mieux seconder les gouvernements dans leurs tâches, il est important que les Membres du Comité permanent de la nutrition définissent des moyens d'aider le secteur privé à construire des systèmes alimentaires plus durables, propres à offrir une alimentation saine et durable. Les Membres du Comité permanent de la nutrition doivent encourager un dialogue constructif et mettre en place des environnements politiques stimulants, qui permettent aux gouvernements de collaborer étroitement avec le secteur privé pour améliorer la nutrition, gérer les conflits d'intérêts et renforcer la transparence et la responsabilité.

68. Dans cette optique, le Comité permanent de la nutrition a envoyé fin 2018 un questionnaire à ses organisations membres afin de déterminer leurs motifs et méthodes d'engagement auprès du secteur privé, ainsi que les garde-fous qu'ils utilisent pour éviter et gérer les conflits d'intérêts potentiels. Ce travail s'est poursuivi en 2019, avec des entretiens visant à explorer plus en détail l'expérience acquise par les organisations, lesquels devraient déboucher sur un inventaire des politiques, lignes directrices, normes et procédures relatives à la diligence requise, ainsi que des exemples de meilleures pratiques. Cet inventaire sera mis à la disposition des gouvernements nationaux, des acteurs du secteur privé et des autres parties intéressées.

## **VII. Objectif stratégique 4 : Promouvoir le partage des connaissances au sein du système des Nations Unies**

69. Les produits axés sur les connaissances du Comité permanent de la nutrition présentent les activités et opinions collectives de ses Membres et partenaires, et appuient l'initiative « Unis dans l'action » des Nations Unies dans le domaine de la nutrition. Ces produits sont élaborés grâce aux contributions d'experts travaillant dans différentes sphères de connaissances, dans les organisations membres du Comité et en dehors. Cette manière de procéder crée des liens interdisciplinaires solides et ouvre des possibilités de collaboration intersectorielle.

70. En 2019, le Comité permanent de la nutrition a continué à élaborer des produits destinés à développer ces liens et synergies, et à renforcer l'impact des activités. Du

fait du nombre de programmes liés à la nutrition, menés par une multitude d'acteurs étatiques et non étatiques aux niveaux international, national et infranational, le Comité permanent de la nutrition a maintenu son appui aux communautés de pratique en ligne assorties d'un calendrier précis afin de faire avancer les analyses et les discussions, et de tirer parti de leur expertise et de leur expérience. En 2019, le Comité permanent de la nutrition a continué à faciliter les initiatives suivantes : i) communauté de pratique Accelerated Reduction Effort on Anaemia (accélérer la réduction de l'anémie) ; ii) communauté de pratique Agriculture-Nutrition (Ag4Nut) ; iii) forum de discussion électronique Nutrition and Climate Change (nutrition et changement climatique) et iv) forum de discussion Nutrition and Noncommunicable Chronic Diseases (nutrition et maladies chroniques non transmissibles)<sup>52</sup>.

71. Le Comité permanent de la nutrition a également collaboré avec des partenaires essentiels en dehors du système des Nations Unies – les milieux de la recherche, par exemple – afin de faire progresser les connaissances nutritionnelles. Les bulletins d'information et alertes électroniques du Comité permanent de la nutrition ont été diffusés à plus de 5 000 abonnés en 2019. Ces bulletins d'information électroniques sont désormais élaborés conjointement avec le Réseau SUN des Nations Unies.

72. Pour sa quarante-quatrième édition, la publication *UNSCN News* a été rebaptisée *UNSCN Nutrition*. L'édition 2019, dont le thème est *Food environments: Where people meet the food system*<sup>53</sup> (Environnements alimentaires : point de rencontre entre la population et le système alimentaire), met l'accent sur les récentes évolutions dans la conception et la mise en œuvre des politiques et des programmes. Elle présente de nombreuses expériences portant sur différents aspects du système alimentaire, et enrichit les connaissances et le débat sur la nécessité d'adopter des approches transformatives du système alimentaire pour mettre en place des environnements alimentaires plus sains. Le Comité permanent de la nutrition a également publié d'autres produits axés sur les connaissances, notamment les documents de travail mentionnés plus haut (*Water and Nutrition* et *Urban–Rural Linkages for Nutrition*). Ces documents seront traduits dans les six langues officielles des Nations Unies afin de leur donner un impact maximal.

## VIII. Conclusions

73. En 2019, le Comité permanent de la nutrition a poursuivi les travaux amorcés pour maximiser la cohérence des politiques à l'échelle du système des Nations Unies et formuler des directives mondiales relatives aux politiques et programmes en faveur de la nutrition, conformément aux cadres internationaux et à ses objectifs stratégiques. La collaboration entre les Membres a permis de définir des synergies et des moyens d'optimiser les ressources disponibles. En s'associant à différents processus et plateformes, le Comité permanent de la nutrition a été en mesure de souligner l'importance d'un traitement cohérent des questions et des défis nutritionnels dans l'ensemble du système des Nations Unies – un aspect essentiel à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

74. L'année 2020 marque le milieu de la Décennie d'action pour la nutrition. Les dialogues engagés en 2019 avec les parties prenantes seront poursuivis en 2020 pour évaluer les progrès accomplis et analyser les avancées, initiatives et partenariats en matière de nutrition sur les cinq premières années et pour déterminer les domaines

<sup>52</sup> [www.unscn.org/en/forums/discussion-groups](http://www.unscn.org/en/forums/discussion-groups).

<sup>53</sup> Comité permanent de la nutrition (2019) *UNSCN Nutrition 44 – Food environments: Where people meet the food system*. Disponible à l'adresse : [www.unscn.org/uploads/web/news/UNSCN-Nutrition44-WEB-21aug.pdf](http://www.unscn.org/uploads/web/news/UNSCN-Nutrition44-WEB-21aug.pdf).

d'action prioritaires pour les cinq suivantes. Sachant qu'il ne reste que cinq années pour atteindre les cibles de l'Assemblée mondiale de la Santé en matière d'amélioration de la nutrition maternelle et de la nutrition des nourrissons et des jeunes enfants<sup>54</sup>, et qu'il est urgent de transformer le système alimentaire afin de favoriser l'accès à des régimes alimentaires sains et durables, l'examen à mi-parcours de la Décennie sera l'occasion de demander aux parties prenantes de faire le point sur les efforts supplémentaires à fournir. On encouragera de nouvelles méthodes de collaboration et la création de nouveaux réseaux d'action. Les gouvernements et les autres parties prenantes définiront des accords et des engagements SMART supplémentaires pour lutter contre toutes les formes de malnutrition, en ne laissant personne de côté. Le Comité permanent de la nutrition, avec son mécanisme de coordination évolutif et renforcé, ses capacités d'organisation et ses produits axés sur les connaissances, va jouer un rôle central dans ce processus. Les documents du Comité apporteront des éléments pour l'examen à mi-parcours de la Décennie et seront largement utilisés en 2020 et au-delà.

75. Pour les populations et la planète, 2020 marquera un jalon crucial : le début d'un compte à rebours de 10 années pour la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Un élan concerté sera nécessaire pour accélérer le rythme et atteindre toutes les cibles du programme. Il est plus important que jamais de poursuivre les efforts de coordination déployés à l'échelle du système des Nations Unies et de renforcer la cohérence des politiques. Le Comité permanent de la nutrition et le Réseau SUN des Nations Unies collaboreront encore plus étroitement en 2020, et mettront progressivement en place un mécanisme de coordination plus efficace en matière de nutrition, à l'échelle mondiale et nationale.

76. Le mécanisme de coordination plus solide qui sera établi à partir de 2020 permettra de bien mieux aligner les politiques nutritionnelles et de répondre aux besoins des pays par des interventions beaucoup plus harmonisées au sein du système des Nations Unies. La communauté internationale de la nutrition sera encore mieux préparée à se saisir des possibilités de lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes, offertes par la Décennie d'action pour la nutrition et les autres processus de développement, notamment le Sommet de la nutrition pour la croissance à Tokyo en 2020, qui sera accueilli par le Gouvernement japonais parallèlement aux Jeux olympiques 2020<sup>55</sup>, ainsi que le Sommet sur les systèmes alimentaires convoqué par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

77. Dans le cadre d'une collaboration étroite avec l'ensemble de leurs partenaires dans le domaine de l'aide humanitaire et du développement, le Comité permanent de la nutrition et le Réseau SUN des Nations Unies exploiteront leurs modalités de coordination conjointes et complémentaires pour porter leur capacité de travail à un niveau supérieur, et contribuer à une intensification considérable des actions du système des Nations Unies en matière de promotion des régimes alimentaires sains et durables et d'amélioration de la nutrition, tout en apportant une aide majeure et déterminante au système des Nations Unies et à ses partenaires pour leur permettre de relever les défis mondiaux et d'atteindre les cibles ambitieuses des ODD.

---

<sup>54</sup> OMS (s.d.) *Cibles mondiales 2025 : Pour améliorer la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant* [en ligne]. [www.who.int/nutrition/global-target-2025/fr/](http://www.who.int/nutrition/global-target-2025/fr/).

<sup>55</sup> [nutritionforgrowth.org/events/](http://nutritionforgrowth.org/events/).